

Le Contrat de Ville d'Ermont 2015-2020 : **C'est Signé !**

Monsieur le Préfet, Yannick BLANC, Préfet du Val d'Oise, lors de son intervention

Le contrat de ville concernant le secteur d'Ermont 2015-2020 a été signé vendredi 19 juin 2015 en Mairie, Monsieur Yannick BLANC, Préfet du Val d'Oise, et Monsieur Hugues PORTELLI, Sénateur-Maire ont présidé la séance réunissant l'ensemble des partenaires : le Conseil Départemental, le Conseil Régional, la C A V F, le Commissaire de Police, etc... , ainsi que les représentants des bailleurs sociaux.

L'OPH d'Ermont Habitat était représenté pour cette signature par son Président, Joël NACCACHE et le Directeur Général, Stéphane VIGNE.

Originaire de la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine votée le 21 février 2014, ce contrat concerne une nouvelle politique de la ville dynamique dans le quartier prioritaire retenu sur Ermont à savoir les Rossignaux I (Ermont Habitat) et les Chênes (Osica).

Trois priorités guident ce contrat :

- L'égalité des chances pour tous à travers l'emploi, l'éducation et la santé ;
- L'amélioration du cadre de vie et le nécessaire renouvellement urbain ;
- Le lien social et le vivre ensemble qui conditionnent l'épanouissement de chacun et garantissent la réussite d'un projet qui se veut collectif, la participation des citoyens des quartiers jugée indispensable pour proposer des solutions adaptées et obtenir des résultats durables.

OPH d'ERMONT HABITAT, représenté, pour cette signature, par son Directeur Général, Stéphane VIGNE

Compte tenu des enjeux importants, l'OPH d'ERMONT HABITAT souhaite, pour ses locataires, être force de proposition et d'innovation dans le cadre du futur Contrat de Ville.

La contribution de l'OPH au Nouveau Contrat de Ville tournera autour de 4 axes qui constituent des préoccupations conjointes de l'OPH mais aussi de la Ville.

Il s'agit :

- De l'engagement de travaux de réhabilitation lourds des immeubles (Façades, parties communes, logements) ;
- De l'amélioration de la vie quotidienne et de la qualité de nos services ;
- De l'insertion par l'économie à travers notamment des chantiers de l'Office ;
- Du renforcement du vivre ensemble et des actions sociales en partenariat avec la ville d'Ermont.

Signature du Contrat de Ville par les partenaires

Un nouveau Contrat de Ville qu'il va dorénavant falloir « faire vivre » tout au long des six prochaines années, déclarait, lors de la signature officielle, Yannick BLANC. En ce sens, l'OPH entend bien en être également l'un des principaux et dynamiques acteurs, avec pour ambition prioritaire, et pour reprendre le propos de Yannick BLANC, d'« améliorer de manière décisive les conditions de vie de nos concitoyens ».

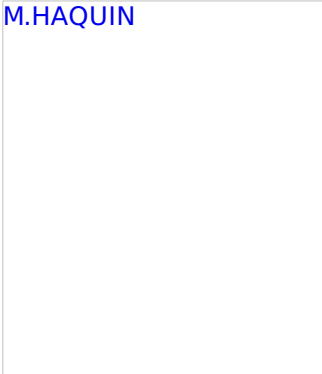
Un public des plus attentifs aux informations sur le contrat de Ville

Galerie photos :

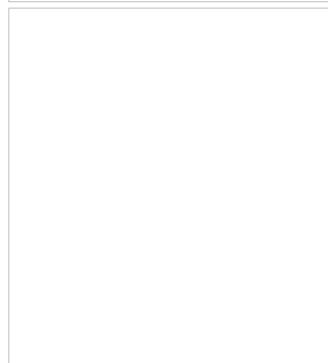
[M. AUGONNET](#)



[M.HAQUIN](#)



[M. MENTASTI](#)



[M. VIGNE](#)



M. DAROLLE

M. BERTHIER

M. VIDON

M. BADIGNON

MME GUILLOREL

M. POTREL

MME PENNEL

MME GAUTHIER

Mise à jour :
Octobre 2017

Source URL: <https://www.valparisis-habitat.fr/article/contrat-de-ville>